



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DES PAYS-BAS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LA HAYE

N° 4 – Mai 2021

## En bref

Le 28 mai, le gouvernement a réévalué les prévisions du déficit public 2021 à -7,5% du PIB et de la dette publique à 60,0% du PIB.

En mars, le CPB prévoyait encore -5,9% et 58,6% respectivement. La différence s'explique par la prorogation des mesures au T3, mais également par les coûts plus élevés pour compenser les dégâts des tremblements de terre à Groningue (fin d'exploitation des gisements gaziers) et le programme de soutien à l'enseignement (8,5 Mds€ sur 3 ans).

### LE CHIFFRE À RETENIR

**-7,5%** PIB

Déficit public néerlandais en 2021

## Zoom sur les mesures de soutien

Le gouvernement démissionnaire a annoncé le 27 mai la prolongation des principaux dispositifs de soutien jusqu'à fin septembre 2021. Certaines modalités de subvention font l'objet d'ajustements plus généreux : notamment la hausse du plafond TVL pour les grandes entreprises passe à 1,2 M€ au T2 2021, pour revenir à 600 000€ au T3 et la subvention aux coûts fixes TVL est exclue du calcul du chiffre d'affaires qui sert de base pour calculer la subvention NOW. L'impact budgétaire de cette prolongation est de 6 Mds€, ce qui ramène la « facture Covid » à 80 Mds€ depuis le début de la crise.

Si le report fiscal prend fin au 1<sup>er</sup> juillet, les règles de remboursement de la dette fiscale des entreprises sont assouplies. Comme anticipé, le dispositif public exceptionnel pour l'assurance-crédit prendra fin en juillet.

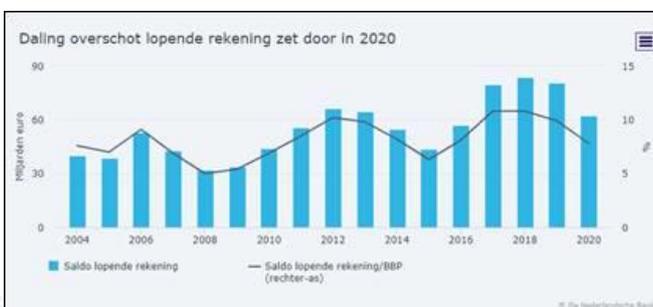
S'agissant de la liquidité des entreprises fragilisées par la crise, les Pays-Bas mettent à disposition 200 M€ pour accompagner la restructuration des dettes.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du *Time Out Arrangement* (TOA) qui vise à soutenir les entrepreneurs qui font appel à la loi sur la prévention des faillites et de restructuration des dettes (WHOA) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. La prolongation de ces mesures devra être approuvée par le parlement dans les prochains jours.

## Indicateurs macroéconomiques et financiers

### 1 Principales données macroéconomiques

La banque centrale DNB indique que **l'excédent du compte courant** était de **62 Md€ en 2020, ou 7,8% du PIB, soit une baisse de -2% par rapport à 2019, tout en restant supérieur à la préconisation de la Commission européenne (6% du PIB)**. Cette baisse concerne surtout les revenus des investissements directs. En particulier, les bénéfices des participations à l'étranger ont fortement diminué pour atteindre -39 Md€. Le solde commercial pour sa part est resté stable.



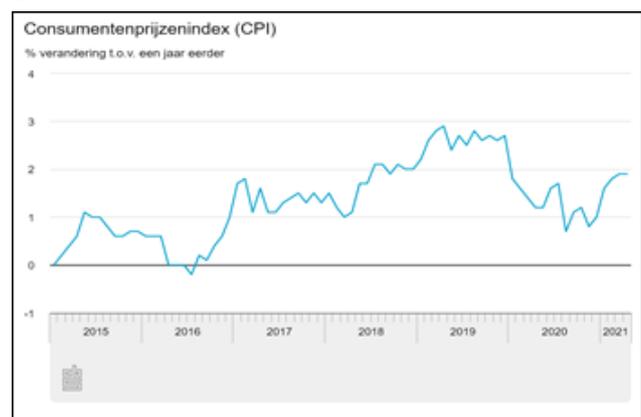
Source : DNB

Selon une première estimation des résultats macroéconomiques du T1 2021 (CBS), le PIB néerlandais a connu une contraction de **-0,5% par rapport au trimestre précédent** et de **-2,8% en glissement annuel**. La consommation des

ménages et du secteur public ont eu un impact négatif, tandis que les investissements et le commerce extérieur ont contribué de façon positive au PIB.

Une augmentation des tensions sur le marché de l'emploi a été constatée au T1 2021 par le CBS : le nombre de chômeurs a baissé de 50 000 par rapport au trimestre précédent. Pour 100 chômeurs, il y avait 73 postes vacants au T1, contre 57 postes vacants au T4 2020.

D'après le CBS, le **taux d'inflation en glissement annuel s'est stabilisé à 1,9% en avril**. Les prix des carburants ont contribué à la hausse du taux d'inflation, tandis que les prix alimentaires ont baissé. Le taux d'inflation harmonisé IPCH s'est établi à 1,7%, contre 1,6% en moyenne pour la zone euro.



Source : CBS

**Réévaluation semestrielle du salaire minimum aux Pays-Bas** : ce dernier sera porté à 1701€ par mois pour les adultes de 21 ans et plus à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Cela correspond à une augmentation de 0,96% par rapport au salaire minimum fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le salaire minimum horaire varie en fonction des accords

de convention collective, et dépend du nombre d'heures maximal par semaine (36, 38 ou 40 en fonction des accords de convention collective). La prochaine réévaluation du salaire minimum aura lieu au 1er janvier 2022. Le tableau ci-dessous indique le salaire minimum par tranche d'âge pour les moins de 21 ans.

Age	1 <sup>er</sup> juillet 2021
21 ans et plus	1 701
20 ans	1 360,80
19 ans	1 020,60
18 ans	850,50
17 ans	671,90
16 ans	586,85
15 ans	510,30

Source : Rijksoverheid

Le gouvernement a décidé de ne pas procéder à la mise en œuvre de la déduction fiscale temporaire BIK (Baangerelateerde Investeringskorting). Cette déduction devait s'appliquer sur les années 2021-2022, à hauteur de 3,9% pour les investissements de moins de 5M€/an et de 1,8% au-delà, afin de stimuler les investissements des entreprises. Cette mesure avait été proposée en septembre 2020 à la demande du président de l'organisation patronale VNO-NCW, pour compenser l'absence de baisse prévue de l'impôt sur les sociétés dont le taux a été maintenu à 25%. Suite à des contacts informels avec la Commission européenne, il s'est toutefois avéré que la mesure BIK pourrait être considérée comme une aide d'Etat illégale non-conforme aux règles européennes. Pour compenser, le gouvernement propose désormais de baisser une partie des cotisations sociales employeur (qui financent les allocations au chômage) à partir du 1er août 2021. Les détails ne sont toutefois pas connus à ce stade.

## 2 Épargne et revenus des ménages

Le CBS indique que dans le contexte de crise sanitaire, la consommation des ménages s'est contractée de 8,5% au premier trimestre 2021 par rapport à la même période en 2020. En parallèle, les chiffres de la DNB montrent que l'épargne des ménages a augmenté de 10 Mds€

entre décembre 2020 et mars 2021, pour atteindre plus de 400 Mds €. Pourtant d'après la Rabobank, **22% des ménages ont vu leur épargne se réduire en 2020, renforçant les inégalités**. Ainsi, l'important excédent d'épargne accumulé sur 2020 ne concernerait que 35% des ménages, surtout ceux à haut revenu.



Source : RaboBankResearch

Une étude du **CPB** conclut que les avoirs des ménages néerlandais sont trop illiquides. Elle souligne également qu'un groupe important de ménages n'accumule que très peu de richesses (près de 25% des ménages disposent d'actifs financiers inférieurs à 2 500€), ou bien que celles-ci sont immobilisées dans leur logement ou dans les fonds de pension.



Source : CPB

En cas de difficultés financières, les ménages n'ont pas accès à une épargne facilement disponible. Les options politiques qui pourraient améliorer cette situation comprennent l'assouplissement de l'obligation de

remboursement des prêts hypothécaires et une flexibilisation de l'épargne retraite.

### 3 Vers la fin des taux négatifs pour les obligations néerlandaises ?

Le taux d'intérêt effectif sur les obligations souveraines néerlandaises de maturité 10 ans est brièvement sorti du territoire négatif, avant de redescendre (taux de -0,04%, le 28 mai). Ce pic a interrompu une période de deux années de taux négatifs. L'augmentation des taux a été observée dans la plupart des économies occidentales, ce qui signifie une bonne nouvelle pour le taux de couverture des fonds de pension.



Source: IEX.nl

### 4 Une année historique pour le marché boursier ?

Lors du premier quadrimestre de 2021, 6,7 Md€ ont déjà été levés sur la bourse d'Amsterdam. Il s'agit des entrées en bourse d'Allfunds, CTP, InPost, ESG Core (SPAC) et EFIC1 (SPAC). Avec l'entrée en bourse prévue de Pégusus début mai (SPAC de Bernard Arnault), la valeur des nouvelles cotations atteindrait 7,2 Md€, un record depuis 2006. Plusieurs autres cotations sont en préparation; 2021 pourrait s'imposer comme l'année avec la plus importante levée de fonds dans l'histoire de la bourse d'Amsterdam.

L'indice boursier AEX a de nouveau battu un record le vendredi 7 mai avec une clôture à 718 points. D'après les analystes, l'AEX pourrait même atteindre 800 points dans un an, grâce aux perspectives économiques améliorées et au succès des entreprises technologiques de plus en plus importantes sur la bourse d'Amsterdam. Toutefois, les craintes d'une augmentation de

l'inflation ont mené à une baisse de l'indice le 11 mai en dessous des 700 points avant un nouveau rebond vers la fin du mois.

Source: FD

### 5 Immobilier

Les prix du marché immobilier en avril ont augmenté de 11,5 % par rapport à 2020 selon le CBS. Il s'agit de la plus forte hausse sur le marché de l'immobilier en 20 ans. Les prix immobiliers augmentent régulièrement depuis bientôt 8 ans, en partie à cause de la pénurie de logements. Les logements coûtent désormais 63,5 % plus cher qu'au départ de la crise du logement en 2013. Entre janvier et mars 2021, plus de 85000 logements ont changé de propriétaires, un chiffre en hausse de 21,5 % par rapport à la même période en 2020. Cette hausse s'explique probablement par la suspension des droits de mutation pour les jeunes primo-accédant à la propriété, une mesure temporaire introduite le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## Actualités sectorielles

### 1 CLIMAT / ENVIRONNEMENT

Greenpeace menace d'intenter une action en justice contre l'État, car la politique néerlandaise en matière d'azote enfreindrait la législation européenne sur la protection de l'environnement. Le projet de loi sur l'azote adopté en mars vise à réduire les émissions de 50 % d'ici 2030. Greenpeace exige que le gouvernement atteigne cette réduction de 50 % dès 2025, puis 70% d'ici 2030 et 90% d'ici 2035. En effet, d'après les nouvelles recherches présentées jeudi par Greenpeace et menées par le centre de recherche B-ware, dans quinze des trente types de zones naturelles sensibles à l'azote sélectionnées, les valeurs critiques de dépôt d'azote seront encore dépassées en 2030

si la politique actuelle est maintenue. La lettre d'assignation de l'ONG, adressée au Premier ministre sortant, M. Rutte, et à la ministre sortante de l'Agriculture, Mme Schouten, requiert une réponse dans un délai de deux mois. A défaut, les poursuites judiciaires débiteront.

**Pas de détérioration ni d'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement aux Pays-Bas en 2020.** Selon le Tableau de la Prospérité générale et des Objectifs du développement durable dévoilé par le CBS, il n'y a eu ni amélioration ni détérioration significative de la « prospérité générale » cette année, pourtant marquée par une dégradation économique historique. Si les Pays-Bas restent parmi les mieux classés d'Europe dans la plupart des catégories, ils n'ont pas amélioré leurs résultats en matière d'environnement : le pourcentage d'aires naturelles et forestières est parmi les plus bas et l'excédent d'azote par hectare de terre agricole est le plus élevé de tous les 19 pays de l'UE évalués. La biodiversité terrestre et maritime a aussi diminué ces dernières années. Les Pays-Bas n'exercent pas seulement une forte pression sur leurs propres ressources naturelles, mais ils importent aussi beaucoup de matières premières en provenance de l'étranger.

## 2 INVESTISSEMENTS

**Financement de la rénovation des infrastructures néerlandaises.** Selon un rapport publié lundi 10 mai par le TNO pour le compte de la Taskforce Bouwagenda (programme national d'innovation pour le secteur de la construction, créé par le cabinet en 2016), au cours des trois prochaines décennies, des dizaines de milliards d'euros supplémentaires seront nécessaires pour renouveler les infrastructures néerlandaises existantes. Les coûts annuels de remplacement et de rénovation passeront de 1 Md € en 2019 à environ 4 Mds € en 2050. Le pic, selon les prévisions, se situera aux alentours de 2080. Il faudra également consacrer de l'argent à

l'entretien de l'infrastructure existante : cela coûtera environ 7 Mds € par an. Les coûts combinés de la rénovation et de l'entretien des infrastructures existantes au cours des 80 prochaines années nécessiteront **une moyenne d'environ 11 Mds € par an**. Actuellement, seulement 8 Mds € sont dépensés chaque année pour les coûts de maintenance et de renouvellement, selon TNO.

**Des subventions pour le captage et stockage du CO<sub>2</sub>.** Deux raffineries et deux usines d'hydrogène du port de Rotterdam recevront une subvention pour capturer le CO<sub>2</sub> et le stocker sous la mer du Nord. En fonction du prix futur des droits d'émission de CO<sub>2</sub> négociables, la subvention peut s'élever à un maximum de 2,1 Mds €. Le projet Porthos est une initiative des raffineries Shell et ExxonMobil et des usines d'hydrogène Air Liquide et Air Products situées à proximité. L'objectif est de capter le CO<sub>2</sub> et de le transporter par gazoduc vers les champs de gaz vides de la mer du Nord à partir de 2024. Il s'agit du premier projet de capture et de stockage de CO<sub>2</sub> à grande échelle aux Pays-Bas. Le gouvernement comblera la différence entre les coûts de stockage de 80€/t CO<sub>2</sub> et le prix des droits d'émission, qui est actuellement d'environ 50 €/t. Une fois l'infrastructure du projet terminée, on s'attend à ce que 2,5 Mt CO<sub>2</sub> en moins soient émises par les cheminées des raffineries et des usines d'hydrogène. Cela représente une réduction de plus de 1% des émissions de gaz à effet de serre du pays.

## 3 TRANSPORTS/MOBILITE

**150 M€ pour stimuler la recherche et l'innovation dans la mobilité.** Ces fonds, débloqués par le Ministère des Affaires Economiques et du Climat serviront à stimuler les collaborations entre les PME, les grandes entreprises et les institutions de la connaissance dans les secteurs de l'automobile, de l'aviation et maritime, qui ont subi de plein fouet la crise du coronavirus et où des investissements en R&D sont nécessaires. À partir du 17 mai, les partenariats d'au moins deux acteurs peuvent

soumettre une proposition de projet à RVO. Les projets, qui seront évalués par un comité consultatif, doivent être axés sur la recherche industrielle ou le développement expérimental, porter un coût d'au moins 5 M€, être capables de démarrer à court terme et s'étendre sur une durée maximale de 4 ans.

**Dans le ferroviaire, vers l'adoption généralisée de l'ERTMS.** Le Ministère de l'Infrastructure et de la Gestion de l'Eau a annoncé que 270 km de voies ferrées à Groningue et en Frise seront équipés du système moderne de sécurité ferroviaire ERTMS (European Rail Traffic Management System) avant 2030, comme le prévoit la réglementation européenne. 300 M€ seront alloués pour la modification des voies tandis que les coûts de conversion de quelques 70 trains et de formation de 200 agents ETP s'élèvent à 90 M€. Remplaçant l'ATB (Automatic Train Protection), le système ERTMS renforce la sécurité sur les voies, permet d'accroître la circulation et la fiabilité des horaires et ouvre la voie au train autonome. L'ERTMS équipera l'ensemble des lignes ferroviaires des Pays-Bas d'ici 2050.

**Le principe du *rekening rijden* fait son chemin.** Une part croissante de la classe politique manifeste son soutien à la réforme de la fiscalité automobile et à l'adoption du *rekening rijden*. ANWB, Bovag, Rai et des sociétés de leasing, alliés à la fondation Natuur & Milieu ont présenté le 12 mai un plan visant au remplacement du cumul des taxes automobiles actuelles par une nouvelle tarification routière : (i) le tarif serait fonction de l'usage, les plus gros conducteurs payant davantage tandis que le conducteur moyen profiterait d'une légère amélioration ; (ii) à l'avenir, le taux par kilomètre serait relié aux émissions de CO<sub>2</sub> du véhicule ; (iii) enfin, l'achat de véhicules propres et le développement des biocarburants seraient encouragés. L'introduction d'une redevance kilométrique reçoit le soutien de D66, PvdA et GL tandis que le VVD et du CDA n'y sont pas favorables, à l'exclusion des véhicules hybrides rechargeables, où un ajustement de la politique actuelle est évoqué. En outre, l'introduction de cette loi (BnG), qui prendrait à minima 8 années,

ne pourrait pas jouer de rôle dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030.

### Fin de la publicité pour les voitures à énergie fossiles ou billets d'avion bon marché dans le métro d'Amsterdam.

Cette mesure, entrée en vigueur le 3 Mai 2021, s'inscrit dans le cadre du plan de la ville visant à préconiser des choix énergétiques plus écologiques : Amsterdam est la première ville des Pays-Bas à interdire les publicités pour les produits fossiles dans son métro.

## 4 LES GRANDES ENTREPRISES CONTRAINTES DE REDUIRE LEURS EMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

**Le syndicat FNV Metaal demande à Tata Steel de revoir ses plans** pour réduire la pollution et améliorer l'efficacité énergétique. Environ la moitié du personnel de l'usine est membre de la FNV et la proposition a également reçu le soutien du comité d'entreprise de la société. Tata Steel prévoit de réduire ses émissions de dioxyde de carbone de 40 % d'ici 2030, en partie en capturant et en stockant du CO<sub>2</sub> sous la mer du Nord. Les années suivantes, l'usine prévoit d'abandonner le charbon au profit de l'énergie verte et de l'hydrogène. Le syndicat estime que : (i) le captage du carbone n'est pas une solution durable et que le passage à des sources d'énergie plus vertes devrait se faire plus rapidement ; (ii) Tata devrait cesser d'utiliser le charbon d'ici cinq ans, en utilisant les subventions gouvernementales réservées au plan de capture du carbone. Le projet syndical intervient à un moment délicat pour l'entreprise, car elle a été mise en vente par sa société mère indienne. La société suédoise SSAB s'est retirée des récents pourparlers en vue de son achat en raison des coûts d'investissement nécessaires pour la mettre en conformité avec ses propres normes environnementales. L'usine est le plus gros employeur de la région, avec un effectif de près de 10 000 emplois et 30 000 emplois indirects.

## Shell contraint de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> sous la pression de son actionnariat et de la justice.

Le 17 Mai, environ 30 % des actionnaires de Shell, dont le Fonds de pension Zorg en Welzijn (PFZW) ont soutenu une motion du groupe activiste Follow This lors de l'Assemblée générale de mardi 18 mai, appelant le géant pétrolier et gazier à élaborer un plan plus ambitieux pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat.

En outre, dans une décision rendue le 26 mai 2021, la Cour de La Haye a jugé que Shell devait faire davantage pour lutter contre le changement climatique et réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 45 % nets d'ici 2030 par rapport au niveau de 2019. C'est la première fois qu'un tribunal ordonne à une entreprise privée de modifier son modèle économique afin de réduire son empreinte carbone. C'est l'ONG Milieudéfense, la branche néerlandaise des Amis de la Terre, qui a mené l'action en justice soutenue par d'autres associations environnementales et quelque 17 000 citoyens. L'ONG environnementale accusait Shell de violer la loi néerlandaise sur la responsabilité environnementale en émettant deux fois plus de CO<sub>2</sub> que les Pays-Bas dans leur ensemble. Shell soutenait que les émissions ne provenaient pas de son siège social mais de ses filiales dans quelques 80 pays du monde.

## 5 ECONOMIE CIRCULAIRE

**Le recyclage désormais à la charge des producteurs de textile.** La secrétaire

d'État Stientje van Veldhoven (infrastructures et gestion de l'eau) a annoncé l'introduction de la responsabilité élargie des produits (UPV) pour les textiles en 2023, dans une lettre adressée aujourd'hui à la Chambre basse. Cela signifie que les producteurs de vêtements deviendront responsables de la collecte, du recyclage, et de la réutilisation de déchets des produits qu'ils mettent sur le marché. Ils devront également financer ce système logistique. Les municipalités sont actuellement responsables de cette collecte et de ses coûts.



Consultez les dernières mises à jour sur notre site Internet :

- ✓ [Indicateurs de conjoncture - Fiche Pays-Bas](#)



Evènements officiels :

- ✓ [Déplacement](#) du Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes aux Pays-Bas (21 au 23 mai 2021)



Prochains évènements :

- ✓ Webinaire du 8 juin de la CCI France-Pays-Bas : [Covid 19 - its socio-economic impact & journey to vaccination](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Responsable de la publication : Claire Monné

Rédacteurs : Toute l'équipe du Service Economique Regional de la Haye

Pour s'abonner :

[lahaye@dgtresor.gouv.fr](mailto:lahaye@dgtresor.gouv.fr)